

*Lancement d'une campagne de sensibilisation aux risques auditifs liés à l'écoute de la musique amplifiée*

# N'écoute pas la **musique** trop longtemps

«**H**ein?». C'est par cette formule, caractéristique d'une audition défectueuse, que l'association Agi-Son tente d'accrocher les jeunes sur les risques liés à l'écoute des musiques amplifiées. Relayée dans l'Essonne par le réseau Rezone, cette campagne de prévention a démarré le 1<sup>er</sup> octobre au niveau national, et le 13 octobre dans notre département. Un spectacle pédagogique intitulé "Peace & lobe" a été présenté à cette occasion, au Rack'am de Brétigny-sur-Orge (*lire aussi notre article en page Brétigny-sur-Orge, édition Cœur d'Essonne*). Ce spectacle a vocation à être joué devant les collégiens et lycéens. Une cible souvent inconsciente des risques encourus en concert ou en discothèque. Sans parler des baladeurs...

## **CONSEILS PRATIQUES ET BOUCHONS EN MOUSSE PAR MILLIERS**

Avec l'évolution des pratiques musicales, de plus en plus de jeunes sont concernés par des troubles auditifs. Déjà en 1998, une enquête menée par le ministère de l'Environnement et le CNRS portant sur les musiciens pratiquant des instruments

électro-amplifiés révélait que 70% d'entre eux souffraient de traumatismes auditifs. Bien souvent, ces lésions sont irréversibles. D'où la nécessité de répéter, encore et toujours, les mêmes conseils. Pas moins de 600 000 affiches et dépliants décrivant les réflexes comportementaux à adopter vont ainsi être diffusés en France. Les bouchons d'oreille en mousse vont également être distribués par milliers dans des salles de concerts, studios de répétition et autres sites estudiantins.

Contrairement aux idées reçues, le volume sonore ne constitue pas forcément le principal danger. Inutile pour autant d'assister à un concert la tête dans les enceintes. La dose de son, c'est-à-dire le temps d'exposition à la musique, doit être davantage surveillée. Il est vivement conseillé de faire une pause pendant l'écoute. Avec un walkman, l'audition risque d'être endommagée au-delà de sept heures hebdomadaires à un fort volume (95 dB). De manière générale, pour toute forme d'écoute, le risque existe à partir de 90 dB. La douleur n'apparaissant qu'à partir de 120 dB. Attention, les lésions peuvent survenir sans que l'on s'en aperçoive sur le moment. Cette campagne de

sensibilisation met également l'accent sur le fait que chaque individu réagit différemment au bruit. Il faut par exemple savoir que la fatigue, ainsi que les maladies, un simple rhume même, ou encore l'absorption d'alcool fragilisent les oreilles. Si des

sifflements ou des bourdonnements ne disparaissent pas au bout de 24h, il est temps de consulter un médecin ou un ORL.

**Olivier Fermé**  
• [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)



*Lancement de la campagne de prévention sur les risques auditifs au Rack'Am, avec le spectacle "Peace & Lobe".*